



## est ce du harcèlement ?

Par **tesson**, le **07/10/2019** à **15:17**

Fonctionnaire territoriale,

depuis un an, suite à un long arrêt de travail, j'ai subi : 8 bulletins de salaires érronés qu'il a fallu réclamer environ 10 fois pour qu'ils soient régularisés un an après le 1er érroné, traitée de "conne" en pleine réunion de service par une collègue, réprimandée par la sous chef car j'ai montré que les plannings n'étaient pas équitables, menacées de ne pas augmenter en heures de travail si je prend mon mi temps thérapeutique par le maire, réprimandée par cette même collègue + la même sous chef sur le cahier de transmissions puis par le même maire le soir même alors que la directrice avait réglé le problème le midi, mutée en septembre dans un autre service par ce maire alors que je ne souhaite pas travailler dans un autre service; est ce que ces faits constituent du harcèlement, sachant que je suis sous médocs depuis ce soir ou le maire est venu soutenir ma collègue qui est amie avec lui, et que pour fuire cela, j'ai demandé une mise en disponibilité.